

## Les Amis de La Vie

### Compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 avril 2016

#### **AG Statutaire**

- **Présentation du rapport d'activités 2015** par Dominique FONLUPT, rédactrice en chef adjointe, chargée des relations avec les lecteurs, qui présente son rapport comme une réponse aux propositions formulées par Paul MALARTRE dans son rapport d'orientations de la dernière AG : être toujours plus « inter », soigner « l'intra ». (voir le document « Rapport d'activités 2015-2016 »)
- **Présentation du rapport financier 2015** par Monique GERLIER, trésorière de l'association : comptes 2015 et budget 2016 (voir le document « Les Amis de La Vie – comptes 2015 » « Les Amis de La Vie –budget 2016 ») : proposition d'un report de 9461 € (montant du résultat final 2015) sur les comptes de 2016.
- **Propositions d'orientations 2016-2017** par Paul MALARTRE, président de l'association, centrée sur la question de la « fraternité » (voir document « Rapport d'Orientations 2016-2017 »).
- **Discussion et approbation des rapports d'activités et financier. Vote des résolutions.**
  - Résolution n°1 : L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activités 2015-2016, présenté par Dominique FONLUPT, directrice de l'association. Votée à l'unanimité.
  - Résolution n°2 : L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientations 2016-2017 présenté par Paul MALARTRE, président de l'association. Votée à l'unanimité.
  - Résolution n°3 : L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2015 présenté par Monique GERLIER, trésorière de l'association. Elle donne quitus aux administrateurs. Elle vote le budget pour l'exercice 2016 présenté au conseil d'administration du 10 mars 2016 sur proposition de la trésorière. Votée à l'unanimité.
  - Résolution n°4 : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat, soit la somme de 9461 €, en « report à nouveau », sur les comptes 2016. Votée à l'unanimité.
  - Résolution n°5 : Renouvellement du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des candidatures, procède à l'élection des candidats (es) au Conseil d'Administration, dont voici le résultat :

**114 personnes étaient présentes à l'AG, 511 pouvoirs** ont été envoyés ou apportés par les participants.

Etant donné le grand nombre de pouvoirs par rapport au nombre de personnes présentes, il a été décidé de répartir ces pouvoirs sous forme de bulletins de vote entre les personnes présentes (les votants ne les ont d'ailleurs pas tous utilisés, et certains participants à l'AG sont partis sans avoir voté).

**Résultat : 535 bulletins** ont été comptés dans les urnes. Le quorum de 25% des adhérents étant largement atteint, les 16 candidats au Conseil d'Administration sont tous élus.

### **« Les réfugiés, une nouvelle question pour le Christianisme Social »**

➤ Rencontre avec les journalistes

Jérôme ANCIBERRO, rédacteur en chef à La Vie et deux journalistes qui ont réalisé des reportages à Calais, Isabelle FRANCO, et Pascale TOURNIER, rendent compte de la complexité de la situation : Qu'elle soit vécue par les migrants qui stationnent dans la « jungle », qui, dans leur souffrance, font preuve de créativité et d'opiniâtreté, ou par les Calaisiens et les policiers qui se retrouvent en première ligne et sont aussi victimes de cette situation très tendue, ce qui est certain, c'est que nos politiques sont dépassés ! Ils savent ce qui se passe, mais ne maîtrisent pas tous les facteurs. En effet, les « Accords du Touquet » ont mis la frontière anglaise...en France ! La Vie a montré son engagement en envoyant ses journalistes sur ce lieu si perturbé à l'ambiance mouvante !

*Quels enjeux sur ce sujet pour le journal et l'association par rapport à la Doctrine Sociale de l'Eglise ?*

- Christian MELLON, jésuite et chargé de formation au CERAS, intervient pour donner des repères :
- Tous les textes (encycliques, Concile, etc) soulignent la Destination Universelle des biens : « La terre n'appartient pas aux riches, mais à tout le monde »... « Tout homme a le droit d'aller chercher ailleurs ce qu'il ne trouve pas chez lui »... « Il y a un devoir à accueillir l'étranger en quête de sécurité...et de ressources vitales et climatiques qui suscitent une migration forcée » : ce rappel remet en cause la distinction entre réfugié politique et migrant économique ! (paroles fortes qui vont dans ce sens de la part de Jean-Paul II et du Pape François)
  - Le principe pour les migrations est celui de la liberté : « Tout homme a le droit de migrer si c'est pour le bien commun » (Les états ont le droit de contrôler si c'est pour le bien commun). Il s'agit du bien commun universel et non « d'intérêt national » (catholique veut dire « universel » qui nécessite une négociation mondiale).
  - « La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » parle du droit de tout homme à migrer, mais pas de celui d'être accueilli ! Aussi, la conclusion de Christian Mellon est-elle, selon les paroles du Pape François, de passer de la culture du rejet à celle de la rencontre, seule attitude permettant de faire tomber les peurs à l'égard de l'autre... (en évitant de moraliser).
  - Le temps de parole imparti ayant été trop court pour un sujet si vaste, Christian Mellon a envoyé une contribution plus complète qui paraîtra sur le site des Amis de La Vie.

Chantal Vinson